



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance extraordinaire de son conseil, le vingt-neuvième (29^e) jour d'avril 2019 à 20 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

| | |
|---|-----------|
| M ^{me} Isabelle Couture, conseillère | siège # 1 |
| M. André Therrien, conseiller | siège # 2 |
| M. Richard Picard, conseiller | siège # 3 |
| M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère | siège # 4 |
| M. Gaétan Côté, conseiller | siège # 5 |
| M. Marc Cantin, conseiller | siège # 6 |

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil. Conformément à l'article 157 du Code municipal, tous les membres du Conseil étant présents, l'ordre du jour accompagnant l'avis de convocation est modifié comme suit.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Nomination d'un ou une secrétaire d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Période de questions
- 5- Démission de la directrice générale
- 6- Ouverture du poste de directeur général ou directrice générale et secrétaire-trésorier ou secrétaire-trésorière
- 7- Organisation de la période de transition
- 8- Période de questions
- 9- Levée de la séance extraordinaire

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 20 h.

- 2- Nomination d'un ou une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu :

QUE Mme Isabelle Couture soit nommée secrétaire d'assemblée.

3- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte l'ordre du jour tel que présenté.

2019-04-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

5- Démission de la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE par une lettre transmise à chacun des membres du conseil le samedi 27 avril, Mme Lyne Laverdure a remis sa démission comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, en précisant que cette démission était effective le jour même ;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu

D'ACCEPTER la démission de Mme Lyne Laverdure du poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford.

2019-04-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Ouverture du poste de directeur général ou directrice générale et secrétaire-trésorier ou secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE Mme Lyne Laverdure a remis sa démission comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, en précisant que cette démission était effective le 27 avril 2019 ;

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu

DE PROCÉDER dans les meilleurs délais à l'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité ;

DE MANDATER Isabelle Couture, Marc Cantin et Denis Lalumière comme responsables du processus de recrutement et de sélection du prochain directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

2019-04-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Organisation de la période de transition

Offre de Mme Lyne Laverdure

CONSIDÉRANT QUE malgré sa démission à compter du 27 avril, Mme Lyne Laverdure a offert de demeurer en poste le temps nécessaire pour lui trouver un remplaçant ou une remplaçante ;

CONSIDÉRANT QUE, tout en appréciant cette offre, le conseil estime qu'il ne serait pas dans l'intérêt de la Municipalité d'y donner suite ;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu

DE ne pas retenir les services de Mme Laverdure au-delà du 27 avril 2019.

2019-04-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Nomination d'une directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CONSIDÉRANT QUE Mme Lyne Laverdure a remis sa démission comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, en précisant que cette démission était effective le 27 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Municipalité pendant la période de recrutement et de sélection au poste de directeur général et secrétaire-trésorier ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Manon Goulet accepte d'apporter son soutien à la municipalité jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Manon Goulet bénéficie de toute la confiance du conseil ;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu

DE NOMMER Mme Manon Goulet comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité et ce, à temps partiel ;

D'ACCORDER à Mme Goulet, au prorata des heures travaillées, la rémunération et les conditions dont elle bénéficiait au moment de son départ à la retraite.

2019-04-25

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Signataire des effets bancaires

CONSIDÉRANT la démission de Mme Lyne Laverdure comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, et ce, à compter du 27 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Manon Goulet comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu

QUE la Municipalité du Canton de Stratford autorise le maire, M. Denis Lalumière ainsi que la directrice générale par intérim, Mme Manon Goulet, à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement, et ce, pour et au nom de la municipalité.

QUE le conseiller, M. Richard Picard, soit autorisé à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement de la Municipalité en l'absence du maire, M. Denis Lalumière.

QUE la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Sofie Maheux, ainsi que l'adjointe, Mme Nathalie Bolduc, soient également autorisées à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité.

2019-04-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Compte de crédit VISA Desjardins

CONSIDÉRANT la démission de Mme Lyne Laverdure comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, et ce, à compter du 27 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Manon Goulet comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu

D'INFORMER Desjardins et toute autre institution financière concernée que Mme Lyne Laverdure n'a plus d'autorisation relativement à la gestion des comptes et des cartes de crédit de la Municipalité ;

D'INFORMER Desjardins et toute autre institution financière concernée que la Municipalité confie à Mme Manon Goulet les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation de ses comptes et cartes de crédit;

D'AUTORISER le maire à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution.

2019-04-27

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Carte de crédit VISA Desjardins pour Mme Lyne Laverdure

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé l'émission d'une carte de crédit au nom de Mme Lyne Laverdure ;

CONSIDÉRANT la démission de Mme Lyne Laverdure comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, et ce, à compter du 27 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Manon Goulet comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu

D'ANNULER la carte de crédit Visa Desjardins émise au nom de Mme Lyne Laverdure ;

DE transférer cette carte de crédit au nom de Mme Manon Goulet.

2019-04-28

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

ClicSÉQUR – Revenu Québec – responsable des services électroniques

CONSIDÉRANT la démission de Mme Lyne Laverdure comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, et ce, à compter du 27 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Manon Goulet comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu,

DE retirer la désignation de Mme Lyne Laverdure à titre de représentante de la Municipalité auprès de ClicSÉQUR.

D'AUTORISER Mme Manon Goulet à titre de représentante de la Municipalité auprès de ClicSÉQUR.

2019-04-29

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

9- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 20.

2019-04-30

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Isabelle Couture
Secrétaire d'assemblée